

PROCEDE IKO MIXASPHALT

PROCEDE MIXTE CONFORME AUX REGLES PROFESSIONNELLES
« TOITURES-TERRASSES SANS ISOLATION THERMIQUE ACCESSIBLES AUX VEHICULES –
ÉTANCHEITE PAR SYSTEMES A BASE D'ASPHALTE »

Titulaire de la fiche système

Fabricant de la feuille bitumineuse

IKO-AXTER

6 rue Laferrière - 75009 Paris

www.iko.fr

Date d'édition et numéro de version de la fiche système : 22 mai 2025 – version 01

Durée de validité : 5 ans.

Nom du système : IKO MIXASPHALT

Nom de la feuille : IKO MONO PHALT F/F

Type de Feuille : FA

Identification de l'usine de la feuille : IKO-AXTER – Rue Joseph Coste – 59552 Courchelettes – France

Nom et code asphaltes : (cf. tableau 1 et 6 des Règles Professionnelles)

ASPHALTE D'ÉTANCHÉITÉ	TEMPERATURE DE FABRICATION, TRANSPORT ET MISE EN ŒUVRE	ÉPAISSEUR DE MISE EN ŒUVRE
AG2 BT	170 - 200°C	20 à 30 mm
AG4 BT	170 - 200°C	25 à 30 mm
AG6 BT	170 - 200°C	25 à 30 mm

ASPHALTE COULE ROUTIER	TEMPERATURE DE FABRICATION, TRANSPORT ET MISE EN ŒUVRE	ÉPAISSEUR DE MISE EN ŒUVRE
AC1 BT	170 - 200°C	20 à 30 mm
AC2 BT	170 - 200°C	25 à 40 mm

Primaire

IKOpro Primaire Bitume GC :

Vernis bitumineux à hautes performances à base de bitume élastomère et de dope adhésive en solution dans un solvant aromatique à séchage rapide conforme aux normes NF DTU série 43.

L'IKOpro Primaire Bitume GC est appliqué au rouleau ou à la brosse sur le support en béton préparé, à raison de 200 g/m² environ.

Feuille d'étanchéité IKO MONO PHALT F/F :

Après séchage de l'EIF, chaque lé de IKO MONO PHALT F/F est déroulé à sec, positionné, puis ré enroulé.

Ces lés sont ensuite soudés au chalumeau, joints soudés en même temps que la partie courante en veillant à dérouler la feuille IKO MONO PHALT F/F régulièrement dans la vague de liant en fusion.

Les joints longitudinaux (joints entre lés contigus) sont de 6 cm minimum, les joints d'about de lé sont de 10 cm minimum.

Les joints latéraux et d'abouts de lés sont systématiquement chanfreinés à l'aide d'une truelle chauffée.

Dans le cas où la feuille est mise en œuvre en semi-indépendance, après séchage de l'EIF, un écran perforé IKO ECRAN PERFO est déroulé à sec au préalable à la mise en œuvre de l'IKO MONO PHALT F/F, le recouvrement est facultatif.

Dans le cas de la mise en œuvre en adhérence, Il est IMPERATIF de maroufler soigneusement la feuille, y compris les joints, pour obtenir une bonne adhérence et pour ne pas enfermer d'air en dessous (dans le cas contraire, le risque d'apparition de gonfles lors de la mise en œuvre de l'asphalte est important).

Systèmes :

☒ Adhérent : FA : IKO MONO PHALT F/F

☒ Semi-indépendant : SSI : IKO ECRAN PERFO + IKO MONO PHALT F/F

Composition des complexes mixtes et des protections en climat de plaine

Tous les systèmes ci-dessous sont également utilisables lorsque la circulation est piétons uniquement

		PROTECTIONS ADMISES			
		SANS PROTECTION	CONTRE CHAPE ASPHALTE (2)	ENROBÉ (1)	DALLAGE EN BÉTON ARMÉ SUR COUCHE DE DÉSOLIDARISATION
Véhicules légers pour trafic normal	EIF + SSI + 25 mm AG2 BT	OUI	AC1 BT ou AC2 BT	ENROBE 2 ou 3	OUI
	EIF + FA + 20 mm AG2 BT (3)		AC1 BT ou AC2 BT	ENROBE 2 ou 3	OUI
Véhicules légers pour trafic intense	EIF + SSI + 25 mm AG2 BT		AC2 BT	ENROBE 3	OUI
	EIF + FA + 20 mm AG2 BT (3)		AC2 BT	ENROBE 3	OUI
Véhicules lourds – PTAC < 200 kN	EIF + SSI + 25 mm AG6 BT (4)		AC2 BT	ENROBE 3	OUI
	EIF + FA + 25 mm AG6 BT (3)		AC2 BT	ENROBE 3	OUI
Véhicules lourds – 200 kN ≤ PTAC ≤ 400 kN	EIF + SSI + 30 mm AG6 BT (4)		AC2 BT	ENROBE 3	OUI
	EIF + FA + 30 mm AG6 BT (3)		AC2 BT	ENROBE 3	OUI
Rampes - Véhicules légers - trafic normal	EIF + SSI + GV + 25 mm AG4 BT	OUI	AG4 BT	ENROBE 2 ou 3	OUI
	EIF + FA + GV + 25 mm AG4 BT (5)		AG4 BT	ENROBE 2 ou 3	OUI
Rampes - Véhicules légers - trafic intense	EIF + SSI + GV + 25 mm + AG4 BT		AG4 BT	ENROBE 3	OUI
	EIF + FA + GV + 25 mm AG4 BT (5)		AG4 BT	ENROBE 3	OUI
Rampes – Véhicules lourds	EIF + FA + GV + 25 mm AG4 BT (5)		AG4 BT	ENROBE 3	OUI

(1) Les Enrobés 2 et 3 sont définis dans les règles professionnelles. Ils peuvent être remplacés par l'Enrobé 1 uniquement en usage piéton

(2) Avec interposition d'une grille de verre entre les deux couches d'asphalte

(3) Hors éléments porteur de type D (y compris avec dalle béton collaborant rapportée) ou de type A avec bac collaborant.

(4) Hors éléments porteur de type D (y compris avec dalle béton collaborant rapportée).

(5) Hors éléments porteur de type A avec bacs métalliques collaborants.

Les cases grisées correspondent à une exclusion d'usage.

Composition des complexes mixtes et des protections en climat de montagne

Tous les systèmes ci-dessous sont également utilisables lorsque la circulation est piétons uniquement

		PROTECTIONS ADMISES			
		SANS PROTECTION (3)	CONTRE CHAPE ASPHALTE (2)	ENROBÉ (1) (7)	DALLAGE EN BÉTON ARMÉ SUR COUCHE DE DÉSOLIDARISATION
Véhicules légers pour trafic normal	EIF + SSI + 25 mm AG2 BT	OUI	AC1 BT ou AC2 BT	ENROBE 2 ou 3	OUI (4)
	EIF + FA + 20 mm AG2 BT (6)		AC2 BT	ENROBE 2 ou 3	OUI (4)
Véhicules légers pour trafic intense	EIF + SSI + 25 mm AG2 BT		AC2 BT	ENROBE 3	OUI (4)
	EIF + FA + 20 mm AG2 BT (6)		AC2 BT	ENROBE 3	OUI (4)
Véhicules lourds – PTAC < 200 kN	EIF + SSI + 25 mm AG6 BT		AC2 BT	ENROBE 3	OUI (5)
	EIF + FA + 25 mm AG6 BT (6)		AC2 BT	ENROBE 3	OUI (5)
Véhicules lourds – 200 kN ≤ PTAC ≤ 400 kN	EIF + SSI + 30 mm AG6 BT			ENROBE 3	OUI (5)
	EIF + FA + 30 mm AG6 BT (6)			ENROBE 3	OUI (5)
Rampes - Véhicules légers - trafic normal	EIF + SSI + GV + 25 mm AG4 BT	OUI	AG4 BT	ENROBE 2 ou 3	OUI (4)
Rampes - Véhicules légers - trafic intense	EIF + SSI + GV + 25 mm + AG4 BT		AG4 BT	ENROBE 3	OUI (4)
Rampes – Véhicules lourds	EIF + FA + GV + 25 mm AG4 BT (6)			ENROBE 3	OUI (5)

(1) Les Enrobés 2 et 3 sont définis dans les règles professionnelles. Ils peuvent être remplacés par l'Enrobé 1 uniquement en usage piéton

(2) Avec interposition d'une grille de verre entre les deux couches d'asphalte.

(3) Uniquement sur terrasses déneigées manuellement ou par engin « petit » au sens du NF DTU 43.11.

(4) Couche de protection de 25 mm d'asphalte AC2 obligatoire si le déneigement est réalisé par des engins autres que « petits » au sens du NF DTU 43.11.

(5) Couche de protection de 25 mm d'asphalte AC2 obligatoire.

(6) Hors éléments porteur de type D (y compris avec dalle béton collaborant rapportée) ou de type A avec bac collaborant.

(7) Hors éléments porteur de type D.

Les cases grisées correspondent à une exclusion d'usage.

Feuille de relevés :

→ Cas de talons de relevés ou soudés en intermédiaire entre la feuille d'étanchéité et la couche d'asphalte d'étanchéité

- IKO EQUERRE 100
- IKO RLV ALU/F

Si le relevé est laissé apparent : IKO RLV ALU/F doit être remplacé par IKO RLV INOX/F

→ Cas de talons de relevés soudés sur la couche d'asphalte d'étanchéité

- IKO EQUERRE 100
- IKO RLV ALU/F

IKO RLV ALU/F peut être remplacé par IKO RLV AR/F ou IKO RLV ALU AR/F ou IKO RLV ALU PLUS AR/F ou IKO MONO FUSION ou IKO RLV INOX/F

Si le relevé est laissé apparent : IKO RLV ALU/F doit être remplacé par IKO RLV INOX/F

→ Cas de talons de relevés soudés sur la feuille d'étanchéité pour la première feuille de relevés et sur l'asphalte d'étanchéité pour la deuxième feuille de relevés

- IKO EQUERRE 100
- IKO RLV ALU/F

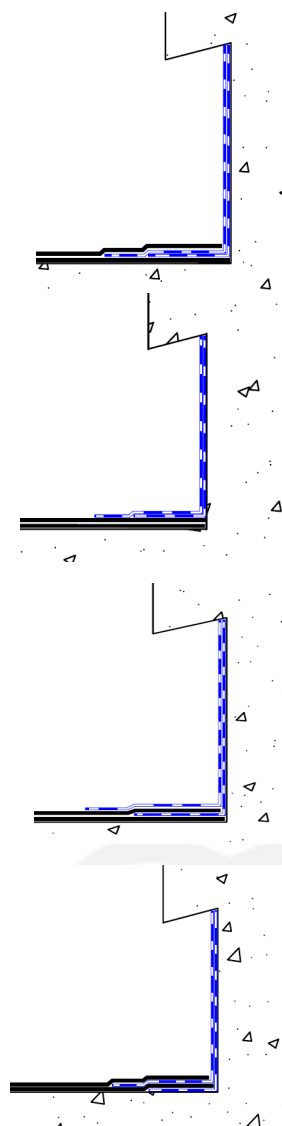
IKO RLV ALU/F peut être remplacé par IKO RLV AR/F ou IKO RLV ALU AR/F ou IKO RLV ALU PLUS AR/F ou IKO MONO FUSION ou IKO RLV INOX/F

Si le relevé est laissé apparent : IKO RLV ALU/F doit être remplacé par IKO RLV INOX/F

→ Cas de talons de relevés soudés sur le support pour la première feuille de relevés d'étanchéité et sur la feuille d'étanchéité pour la deuxième feuille de relevés

- IKO EQUERRE 100
- IKO RLV ALU/F

Si le relevé est laissé apparent : IKO RLV ALU/F doit être remplacé par IKO RLV INOX/F



Feuilles de retombées :

→ Sans retombée enterrée

Elles sont réalisées de façon similaire aux relevés

→ Avec retombée enterrée

- IKO EQUERRE 100
- IKO DUO GREEN 3000 AR/F ou IKO MONO PARKING

Feuilles de renfort au droit des E.E.P. :

IKO MONO PHALT F/F

Asphaltes

Les asphaltes mis en œuvre devront être conformes à la NF EN 12970, leurs caractéristiques minimales sont décrites dans les Règles professionnelles.

Ils font l'objet d'un plan de contrôle de fabrication conforme à ces Règles.